

OBJET : VOIRIE URBAINE 1982 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REFECTION DE REVETEMENT

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de sa réunion du 5 juin 1981, la Commission des Travaux Publics avait également proposé que soient exécutés certains travaux d'aménagement et réfection de revêtement aux endroits suivants :

- Jonction chemin Lory les Bas/Gabriel Lahuppe
- Rue Monseigneur Mondon (entre la route de Montgaillard et l'Allée des Cocotiers)
- Rue Maréchal Leclerc (entre rue du Butor et Allée Bonnier)
- Ruelle Samat
- Route Digue (partie haute)
- Intersection rue du Bois de Nèfles et Bd Vauban et rue du Bois de Nèfles
- Réfection définitive des tranchées

Ces travaux seront financés par un emprunt qui sera contracté auprès de la C.D.C.

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs

- d'adopter ce programme et son financement
- d'approuver les A.P.D. et m'autoriser à lancer les appels d'offres et à passer les marchés correspondants.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.